

VIGIE - NOVEMBRE 2019



Conventions Collectives de Travail sectorielles ou intersectorielles Enregistrements et corrections

318.01 - SOUS-COMMISSION PARITAIRE POUR LES SERVICES DES AIDES FAMILIALES ET DES AIDES SENIORS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, DE LA REGION WALLONNE ET DE LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE

[CCT du 23 septembre 2019 relative à l'emploi et à la formation des groupes à risques](#)

Fin de validité : **31/12/2020**

Date de dépôt : **30/09/2019**

Date d'enregistrement : **17/10/2019**

Date de l'avis de dépôt au Moniteur belge : **04/11/2019**

Force obligatoire demandée : **Oui**

Remarque : **Les services de la CODEF ne sont pas visés par l'obligation de conventions de premier emploi.**

329.02 - SOUS-COMMISSION PARITAIRE POUR LE SECTEUR SOCIO-CULTUREL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET GERMANOPHONE ET DE LA REGION WALLONNE

[CCT du 16 septembre 2019 instituant une prime de fin d'année pour certains secteurs relevant de l'accord non-marchand de la région wallonne](#)

Champ d'application : **employeurs dont le siège social des associations est établi en Région wallonne et qui relèvent d'un des secteurs repris dans l'article 1 de cette CCT (ILI agréées, les services de traduction et d'interprétariat en milieu social agréés, ...)**

Date de dépôt : **03/10/2019**

Date d'enregistrement : **24/10/2019**

Date de l'avis de dépôt au Moniteur belge : **04/11/2019**

Force obligatoire demandée : **Oui**

[CCT du 16 septembre 2019 fixant l'octroi d'une allocation de fin d'année au personnel des Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés agréés par l'AVIQ](#)

Date de dépôt : **07/10/2019**

Date d'enregistrement : **24/10/2019**

Date de l'avis de dépôt au Moniteur belge : **04/11/2019**

Force obligatoire demandée : **Oui**

[CCT du 16 septembre 2019 instituant une prime de fin d'année pour certains secteurs relevant de l'accord non-marchand de la région wallonne](#)

Champ d'application : **centres régionaux d'intégration pour les personnes étrangères, centres d'insertion socio professionnelle et missions régionales pour l'emploi établis en région Wallonne**

Date de dépôt : **03/10/2019**

Date d'enregistrement : **24/10/2019**

Date de l'avis de dépôt au Moniteur belge : **04/11/2019**

Force obligatoire demandée : **Oui**

[CCT du 16 septembre 2019 abrogeant et remplaçant la CCT du 23 avril 2007 relative à l'octroi d'une prime syndicale au personnel du secteur socio-culturel dépendant de la Région wallonne \(Convention enregistrée le 25 juin 2007 sous le numéro 83445/CO/329.02\)](#)

Champ d'application : **employeurs dont le siège social des associations est établi en Région wallonne et relevant d'un des secteurs repris dans l'article 1 de cette CCT (Centres régionaux d'intégration pour les personnes étrangères, les ILI agréées, les centres d'insertion socioprofessionnelle agréés et subventionnés, centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés agréés par l'AVIQ...)**

Date de dépôt : **03/10/2019**

Date d'enregistrement : **24/10/2019**

Date de l'avis de dépôt au Moniteur belge : **04/11/2019**

Force obligatoire demandée : **Oui**

[**332 - COMMISSION PARITAIRE POUR LE SECTEUR FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE DE L'AIDE SOCIALE ET DES SOINS DE SANTE**](#)

[Modification de la CCT du 19 septembre 2013 définissant la notion de groupes à risque](#)

Date de signature : **06/09/2019**

Fin de validité : **31/12/2020**

Date de dépôt : **30/09/2019**

Date d'enregistrement : **17/10/2019**

Date de l'avis de dépôt au Moniteur belge : **04/11/2019**

Force obligatoire demandée : **Oui**

[Modification de la CCT relative au montant et mode de perception de la cotisation pour les initiatives de formation et d'emploi en faveur des groupes à risque du 29 novembre 2018](#)

Champ d'application : **établissements et services organisant de manière régulière la garde d'enfants de moins de 12 ans, tels que les crèches, les pré gardiennats, les maisons communales d'accueil de l'enfance, les maisons d'enfants, les haltes-garderies - halte-accueil d'urgence et en accueil flexible ; les services d'accueil extra-scolaire, les services de gardiennes agréés et les services d'accueillantes d'enfants conventionnées et les services de garde à domicile d'enfants malades**

Date de signature : **06/09/2019**

Fin de validité : **31/12/2020**

Date de dépôt : **30/09/2019**

Date d'enregistrement : **17/10/2019**

Date de l'avis de dépôt au Moniteur belge : **04/11/2019**

Force obligatoire demandée : **Oui**

[CCT du 18 octobre 2019 relative à l'octroi de l'allocation de fin d'année au personnel des secteurs dépendant de la Région wallonne en exécution de l'accord non marchand tripartite wallon 2018-2020](#)

Champ d'application : **les centres de planning et de consultation familiale et conjugale, les services de santé mentale, les centres de service social, les associations spécialisées en assuétudes, les services d'insertion sociale, les centres de coordination de soin et services à domicile, centres de télé accueil, les services de médiation de dettes, les centres et services de promotion de la santé, les autres services d'aide sociale et de la santé.**

Actualités au niveau fédéral

[Législation et arrêtés](#)

Gouvernement en affaires courantes

Actualités au niveau des entités fédérées

[Parlement de Wallonie](#)

Travaux parlementaires

[Question orale](#) de Mme Greoli à Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des femmes, sur « la sous-utilisation du congé éducation payé (cep) en Wallonie » (p. 24 à 25)

Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé : 12 novembre 2019

[Questions orales](#) de Mme Vandorpe, Roberty, Lekane et M. Heyvaert à Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des femmes et à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité sur « l'augmentation des prix de l'hébergement en maison de repos » (p. 27 à 30)

Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé : 12 novembre 2019

[Question orale](#) de Mme Lekane à Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes, sur « les conditions de travail dans les maisons de repos du secteur privé » (p. 31 à 33)

Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé : 12 novembre 2019

Avis du CESE Wallonie

[Avis d'initiative](#) sur la mise en œuvre du Service Citoyen

Avis n°1436 : 06/10/2019

Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Travaux parlementaires

[Question](#) de Mme Chabbert à Mme Linard, Vice-Présidente du Gouvernement et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes, intitulée « Création de la Fédération des milieux d'accueil de la petite enfance pour contester la réforme de l'accueil en cours » (p. 5 à 7)

Séance du Parlement de la Communauté française : 6 novembre 2019

[Question](#) de Mme Durenne à Mme Linard, Vice-Présidente du Gouvernement et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes, intitulée «Création de la Fédération des milieux d'accueil de la petite enfance et recours contre la réforme» (p. 5 à 7)

Séance du Parlement de la Communauté française : 6 novembre 2019

[Question](#) de Mme Sobry à Mme Linard, Vice-Présidente du Gouvernement et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes, intitulée « Inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil autorisés » (p. 8 et 9)

Séance du Parlement de la Communauté française : 16 octobre 2019

Parlement Bruxellois*

Travaux parlementaires

[Question](#) de Mme Lefrancq à M. Clerfayt, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal, sur « le résultat de l'évaluation annuelle de l'ordonnance de la discrimination à l'embauche réalisée en juin 2019 » (p. 6-17)

Commission des affaires économiques et de l'emploi : 2 octobre 2019

[Question](#) de M. Leisterh à M. Clerfayt, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal, sur « les politiques croisées emploi-formation d'Actiris et de Bruxelles Formation » (p. 34-37)

Commission des affaires économiques et de l'emploi : 2 octobre 2019

* Source : Newsletter de BRUXEO - Octobre 2019